

SCP CHEVALLIER FILLASTRE

AVOCATS AU BARREAU DE TARBES

8, PLACE DU MARCHÉ BRAUHAUBAN 65000 TARBES

Tél : 05.62.93.44.96 Email : paul.chevallier65@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN HANGAR EN COURS DE TRANSFORMATION A USAGE D'HABITATION SIS COMMUNE DE TARBES (65)

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 08 AVRIL 2021 à 9 Heures**
à l'audience d'adjudication du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARBES, au Palais de Justice de
ladite ville, salle ordinaire desdites audiences,
au plus offrant et dernier enchérisseur.

DESIGNATION ET MISE A PRIX

Dans un ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété, situé à TARBES (65), 6, rue Carnot, consistant en quatre bâtiments désignés sous le vocable bâtiment A, bâtiment B, bâtiment C et bâtiment D, cadastré dite commune section BY n° 102 d'une contenance de 16a 94ca, les biens et droits immobiliers suivants :

- le lot n° 13: hangar en cours de transformation à usage d'habitation comprenant rez-de-chaussée et étage constitué d'une structure bois avec aménagement de chambres et pièces, d'une superficie habitable totale de 282,30 m², constituant l'entier bâtiment B, et les 143/1000èmes des parties communes générales.
- le lot n° 5: emplacement de parking, au rez-de-chaussée, en partie Est de l'immeuble, et les 6/1000èmes des parties communes générales

Les biens sont actuellement inoccupés. Il est précisé que les biens meubles ne font pas partie de la présente vente aux enchères publiques.

MISE A PRIX : 25.000 euros (vingt-cinq mille euros)

VISITE DES LIEUX

Par l'intermédiaire de la SELAS ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, Huissiers de Justice, Tél : 05.62.34.74.10, le mercredi 24 mars 2021 de 14h00 à 15h00 Rendez-vous sur place.

RECEPTION DES ENCHERES

Les enchères seront reçues exclusivement par l'intermédiaire d'un Avocat inscrit au Barreau de TARBES. Tout acquéreur potentiel qui souhaitera pousser les enchères devra préalablement déposer entre les mains de son avocat un chèque certifié ou un chèque de banque d'un montant de 10% sur la mise à prix à titre de garantie (avec minimum de 3.000 € -Articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution).

Pour tous renseignements relatifs à la vente, consulter le Cahier des Conditions de Vente n° 20/01386 déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de TARBES ou s'adresser à la SCP CHEVALLIER FILLASTRE, avocats poursuivant la vente ou à tout autre avocat du barreau de TARBES.

TARBES, le 16 février 2021

Paul CHEVALLIER , avocat signé.